

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

BULLETIN.

Arrivée de M. Hudson.—Elections.—Bibliographie.—Guerre d'Afrique.

Nous avançons notre publication d'un jour en conséquence de la TOUSSAINT, qui nous force aussi à ne publier qu'une demi-feuille.

M. H. Hyton, V. G., parti le 26 décembre dernier pour l'Europe, est de retour à Montréal depuis hier après-midi, après une absence de 10 mois et 4 jours. Ce monsieur jouit d'une bonne santé.

Liste des membres élus depuis notre dernière feuille :

BAS-CANADA.

Montréal, comté.—M. Jobin, (o)

Missisquoi.—M. Smith, (c)

Beauharnais.—M. E. Colville, (c)

HAUT-CANADA.

Wentworth.—M. Smith, (o)

Northumberland, Rid. sud.—M. Meyers, (c)

Oxford.—M. Riddell, (c)

Dundas.—M. G. McDonald, (c)

On nous a fait l'honneur de nous adresser un petit volume en langue anglaise, intitulé : *The Christian's Pocket Library*. C'est un petit recueil de prières, suivi d'un précis historique et dogmatique des principales vérités de la religion. Cette dernière partie est en forme de catéchisme, et l'auteur, le Révd. John McDonald de Charlottetown, y a exposé et résolu d'une manière claire et précise les matières des controverses les plus ordinaires et les plus difficiles. Nous espérons que l'auteur voudra bien en faire passer un certain nombre d'exemplaires en Canada et que les amis de la religion et de la vérité s'empresseront de se procurer ce précieux petit recueil.

Les journaux français, depuis quelque temps, ont presque tous été exclusivement occupés de la guerre du Maroc et de la fameuse bataille de l'Isly où le maréchal Bugeaud avec sept ou huit mille hommes seulement remporta une victoire signalée contre le fils de Muley-Abderrahman qui en avait au moins trente mille. Il ne faut pas demander si la presse française s'est extasiée à la nouvelle de ces exploits, si elle a fait l'éloge du prince de Joinville et du maréchal Bugeaud, et si elle a vanté leur habileté et leur courage. C'était tout naturel et nous n'en avons point été surpris. Mais ce qui contraste un peu ridiculement avec cet étalage de succès et de victoires, c'est l'exiguïté des avantages que la France en retire ou plutôt l'inutilité de ces victoires, et l'énorme sacrifice de douze millions à pure perte. Car qu'en est-il résulté ? un traité entre la France et l'Empereur du Maroc, où la position de ce dernier ne se trouve en rien plus mauvaise qu'elle n'était auparavant, et celle de la France nullement meilleure. Mais, dira-t-on, les marocains ont été du moins humiliés comme ils le méritaient. Quelle gloire y a-t-il pour un géant de souffleter un enfant, si lui-même se fait souffleter à son tour ou du moins s'il est forcé de se sauver ignominieusement. Voilà ce qui nous paraît être arrivé. La France a humilié le Maroc et s'est emparé de ses places, mais elle a été obligée de lâcher prise même avant que l'honneur le permit et à la réclamation d'une autre puissance. Car une des conditions du traité de paix portait que Mogador ne serait évacué que lorsque ce traité aurait été signé par Abderrahman, et cependant l'évacuation se fit même avant l'exécution de cette clause. Pourquoi cette précipitation ? C'est qu'une influence étrangère, croit-on communément, pressait fortement le départ de la flotte française et qu'il n'y avait que ce moyen de conserver la *cordul entente*. Ainsi cette guerre, si glorieuse de prime-abord, semble se convertir en une fuite honteuse et donnerait à entendre que le bombardement de Tanger et de Mogador n'a été qu'un coup de tête du Prince de Joinville dont l'échauffourée n'aurait coûté à la France que la petite somme de douze millions.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ANGLETERRE.

—Une question fort intéressante occupe en ce moment la presse religieuse de l'Angleterre. Il s'agit de savoir si les pertes que fait l'Eglise anglicane par les conversions des hommes éminents qui l'abandonnent, depuis quelques années, peuvent être compensées par les apostasies des certains catholiques qui se joignent à l'établissement protestant. On a prétendu que l'Eglise nationale gagnait plus d'hommes distingués qu'elle n'en perdait. Or, voici comment un journal ecclésiastique de Londres (*The English Churchman*) juge la question ; ses appréciations sont empreintes d'une grande impartialité ; il penche, en général, vers l'école du docteur Pusey, s'il ne compte pas parmi ses adeptes.

« Sans aller jusqu'à prétendre, dit-il, que Rome gagne nos meilleurs sujets et que nous ne recevons d'elle que ce qu'elle a de pire, l'expérience des apostasies récentes dont nous avons été témoins de part et d'autre nous apprend (les nombres relatifs étant les mêmes) que le gain est du côté de Rome pour ce qui regarde le caractère des individus qui changent de religion. Nous parlons moins de leurs qualités d'esprit, de leur puissance ou de leur influence, que de leur piété avant la séparation et de leur conduite après cet événement. A la vérité, notre témoignage est nécessairement d'un caractère négatif ; mais nous désirerions avoir même ce genre de preuve en faveur de ceux qui nous viennent de l'Eglise de Rome. Nous désirerions que, après avoir abandonné cette communion, ils s'attachassent à réaliser les privilèges que leur offre leur mère adoptive, au lieu de s'en servir pour tourner en ridicule l'Eglise dans laquelle ils avaient reçu le jour.

« Cette dernière pratique est devenue si générale, et nous la croyons si répréhensible, que nous ne saurions la caractériser avec toute l'indignation qu'elle mérite. »

Le *Churchman* blâme ensuite les personnes en général qui, abandonnant une communion religieuse quelconque, se croient par cela même autorisées à attaquer d'une manière inconvenante celle dont elles se sont éloignées. Il ne pense pas que celui qui embrasse un culte nouveau soit très propre à faire la critique de son ancienne croyance, vu la difficulté de se tenir dans les limites tracées par une position si délicate.

« C'est surtout, ajoute-t-il, à cause des abus de ce genre et de l'horreur que nous inspire cette conduite, que nous ne regardons pas les hommes de l'Eglise romaine qui se joignent à nous avec cette complaisance dont ils sont l'objet de la part d'un grand nombre. Ils tournent bien rarement d'une manière bien satisfaisante. Peu sont tranquilles (ce qui est un bon signe), mais la plupart sont tapageurs, et, avec un oubli complet de la modestie qui convient à leur position, nous les voyons se mettre en avant pour courir après les applaudissements populaires. Le seul article de leur commerce est de dénigrer leurs vieux amis. En général, ils jettent plus de honte que de crédit sur notre Eglise, et ils en éloignent ceux qui, sans leur mauvaise conduite, seraient entrés dans son bercail. »

Comme exemple à l'appui des reproches qu'il adresse aux apostats de l'Eglise romaine, le *Churchman* cite une lettre qu'un prêtre Irlandais a adressée à son troupeau après son apostasie. Il en signale le ridicule, l'absurdité et les mensonges. Nous ne reproduirons pas cet épître, où l'auteur dit avoir découvert que l'Eglise de Rome n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ, et qu'on ne peut plus y faire son salut. Il appelle la communion romaine puissante Babylone, monstre hideux, et lui donne d'autres qualifications de ce genre, suivies de blasphèmes sur l'Eucharistie, que le journal protestant n'ose pas reproduire. L'imbécillité de cette lettre ne le dispute qu'à l'ignorance de l'auteur.

« Nous pouvons à peine espérer, ajoute le *Churchman*, que ce soit l'ignorance et l'aveuglement de cet individu qui le fassent discuter sur sa pureté, son amour, sa charité ; après avoir vilipendé son Eglise, ses anciens frères dans le sacerdoce, et avoir prétendu froidement que l'âme de tout homme qui meurt dans l'Eglise romaine doit nécessairement être damnée, il parle de sa charité !

« Nous poserons à tout membre pieux et intelligent de notre Eglise ces deux questions :

« 1^o Y a-t-il le moindre degré de probabilité que cette lettre fera quelque bien réel parmi les catholiques romains ?

« 2^o Peut-on regarder l'auteur de cette lettre comme une acquisition désirable pour notre Eglise ?

“ Nous pouvons croire avec certitude que la réponse à ces deux questions sera négative, et que nos lecteurs gémiront avec nous plutôt qu'ils ne se réjouiront de pareils *convertis*...”

“ Nous n'avons pas besoin de pareils traitres et de pareils déserteurs. Ils ruinent plus d'âmes qu'ils n'en sauvent.”

TAÏTI.

—M. Walter Brodie, qui a été attaqué dans une lettre des secrétaires de la Société des missionnaires de Londres, a répondu par une lettre au *Times*, dans laquelle il établit d'abord sa justification personnelle. Ensuite il soutient que M. Pritchard seul a empêché la reine Pomaré et le gouvernement indigène de recevoir à Taïti des missionnaires catholiques.

“ J'ai entre les mains, dit-il, des lettres de Paris avec l'extrait d'une lettre signée par la reine Pomaré, où celle-ci traite son conseiller. Le public anglais croit-il que M. Guizot n'ait pas entre les mains des lettres établissant la culpabilité de M. Pritchard, bien qu'on l'ait emprisonné peut-être trop brutalement? Quant au divorce de la reine Pomaré, je n'ai avancé que ce qui est écrit à ce sujet dans les *Recherches polynésiennes* d'Ellis ou dans les *Annales des Missions* de John Williams. Là tout se trouve expliqué dans le plus grand détail.

“ Quant à Pivrognerie de la reine Pomaré, j'ai dit ce que j'ai vu et non ce que j'ai entendu dire. Tout ce que je puis déclarer solennellement, c'est que si les braves gens qui prolifèrent, par la description, leur argent à la Société des missionnaires, connaissaient la conduite de quelques uns d'entre eux, le chiffre des souscriptions baisserait considérablement. J'espère que mes assertions auront l'avantage d'appeler quelques investigations à ce sujet. Si l'on veut savoir la vérité, le bon moyen est d'envoyer *incognito* quelque commissaire dans l'île, mais il faut se garder de lui donner des lettres d'introduction.

“ La reine Pomaré et ses officiers d'Etat ne vivent en grande partie que de la prostitution, du prix des amendes imposées aux femmes qui vont à bord des vaisseaux ou qui vivent à terre avec les Européens et les indigènes. Il ne faut avoir passé qu'un mois dans l'île pour savoir cela. Les amendes sont assez faibles pour pouvoir être payées, et d'après les calculs que j'ai faits pendant mon séjour à Taïti, Pomaré ne reçoit pas moins de 4,000 dollars par an, payés quelquefois en argent, quelquefois en étoffe.”

TUNIS.

La fête de saint Louis à Carthage.—Les détails suivants sont transmis d'aujourd'hui par le correspondant de la *Presse* : Tunis le 30 août 1844.

“ La fête de saint Louis a été célébrée, le 25 de ce mois, dans la chapelle érigée par le Roi à la mémoire de son auguste aïeul, sur l'ancienne colline de Byrsa. Les Français, pour qui cette cérémonie offrait l'intérêt particulier d'une solennité non moins nationale que religieuse, avaient répondu avec empressement à l'appel de M. de Lagan, consul-général et chargé d'affaires de France. On remarquait parmi eux, outre les fonctionnaires attachés au consulat, les officiers supérieurs de notre armée, en mission auprès du Bey pour l'instruction des troupes tunisiennes. Le nombre de nos compatriotes avait reçu cette année un notable accroissement du voisinage de l'escadre actuellement mouillée en rade de Tunis, sous le commandement de M. le contre-amiral Parseval-Deschênes. Cet officier général s'était rendu à Saint-Louis, accompagné des commandants de nos quatre vaisseaux, et de plus de soixante officiers de tout grade. La présence de ce brillant étai-major a ajouté beaucoup à l'éclat de la fête; mais ce qui donnait un caractère plus imposant et vraiment remarquable à cette solennité, c'est que l'office divin a été célébré par Mgr. évêque de Rosalia (*in partibus*), supérieur de la mission apostolique de Tunis, ex-député vicé-roi-général, et récemment promu à la dignité épiscopale, par suite des recommandations du gouvernement français auprès de la cour de Rome. Le bref qui confère au père Ferrara le titre d'évêque était arrivé peu de jours auparavant, et venait d'être remis au nouveau prélat par M. de Lagan.

“ C'était un spectacle à la fois touchant et auguste que cette assemblée de chrétiens, de Français réunis en pays mahométan pour assister à une messe chantée au bruit du canon et au son d'une musique guerrière, en l'honneur d'un de nos plus illustres rois, par le premier évêque qui ait été vu à Carthage depuis une longue suite de siècles. Quel sujet de méditations! Il y a quinze ans à peine, la côte d'Afrique, encore hospitalière et barbare, épouvantait les navigateurs européens; et aujourd'hui, sans parler des merveilles de l'Algérie, devenue province française, nous voyons un vénérable prélat exercer paisiblement son ministère sacré, comme en pleine chrétienté, sous le dôme d'une chapelle formée peut-être des débris de la basilique de Saint-Cyprien, élevé par une main royale sur les ruines de l'antique Carthage, au lieu même où expira pour la défense de la religion le grand et saint monarque dont la piété et le patriotisme des assistants solennisaient la mémoire au jour consacré par l'Eglise.

“ Plusieurs consuls représentants des Etats catholiques et amis de la France s'étaient fait un devoir de venir déposer leurs hommages au pied de la statue de saint Louis. Malgré l'ardeur d'un soleil d'Afrique et une distance considérable à parcourir, quelques dames avaient voulu partager les fatigues ainsi que le mérite du pèlerinage; elles tempéraient, par la grâce de leur maintien, le caractère un peu sévère de la fête; on disoit qu'à Paris le monde Mines de Lagan, Parseval-Deschênes, Lavelaine de Mauberge, Rousseau, et de Montès. L'hospitalité toujours si libérale de notre consul-général n'a fait défaut à aucune des personnes qui composaient cette nombreuse assemblée.”

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Accidents.—Le sieur François Laurent dit Laporte, de Saint-Laurent (île d'Orléans), pilote pour le bas du fleuve, a dû hier à passer à l'écart un des bateaux à vapeur de la Pointe-Levy, lorsqu'une des roues, sous laquelle il se trouvait, s'étant mise en mouvement, la frappa et il est resté mort sur le coup.

Canada.

Affreux naufrages.—La tempête qui a couru dans le bas du fleuve le déplorable naufrage de la *Caroline* dans lequel ont péri 15indi. idusa n'a causé de nombreux et de plus déplorable encore sur les grands lacs. On dit que sur le lac Erie le bateau à vapeur le *Soreling*, qui avait plus de deux cents passagers à son bord, a péri avec tout son équipage et ses passagers; qu'un autre bateau à vapeur, le *Rochester*, a eu le même sort, sur le lac Ontario; qu'à Buffalo plusieurs personnes ont péri par la crue des eaux, et que beaucoup de bâtiments chargés de blé et de farine ont fait côte.

Agriculture.—Nous recommandons à l'attention de nos agriculteurs l'article suivant que nous trouvons dans le *Constitutionnel* de Jersey, et qui lui est adressé de Londres :

“ AUX FERMIERS.”

A la fin du mois d'août 1843, je plantai dans mon jardin trente-deux grains de froment, à six pouces de distance, et un pouce et demi de profondeur. Cette graine, qui était de première qualité, produisit cette année-là trente-deux plantes, qui avaient chacune de 10 à 29 tiges et épis; le nombre moyen des épis était de 16; et le poids moyen de chaque plante était d'une once trois-quarts, un arde de terre contiendrait, à six pouces de distance, 174,240 plantes, dont le produit serait de 304,940 onces, ou près de 19,600 livres, 320 boisseaux, ou 40 quartiers par acre. Les frais de plantation seraient plus que compensés par la diminution de la semence.

“ Je ne prétends pas que l'on obtiendrait ce résultat sur une grande échelle; mais je crois que ce moyen mériterait bien qu'on en fît l'essai, quand on sait que le terme moyen du produit est de 2 quartiers et demi par acre, et qu'il est possible d'en obtenir 40; on conviendra qu'il y a une ample chance d'amélioration. Essayez une largeur dans une partie de votre champ, à un pouce et demi de profondeur, mettez un seul grain dans chaque trou et un seulement, plantez-les à cinq ou six pouces de distance—soyez sûr de planter de bonne semence—obtenez autant de produit que vous le pourrez—mais essayez pour quarante quartiers par acre. (Le quartier égale 8 livres, les anglais ont à peu près 7 quintaux $\frac{1}{2}$ Canada.)

Le gouvernement anglais vient de voter £30,000 stg. pour réajustations au Fort-George, et autre place aux alentours de l'île de Guernsey. —(*Constitutionnel de Guernsey*)

ESPAGNE.

—Les nouvelles reçues d'Espagne ces jours-ci sont assurément d'une haute gravité. Le gouvernement s'est trouvé en présence du parti monarchique dans les élections, et il a été facile de voir que, sans les interférences faites par le pouvoir, et sans l'apathie d'un grand nombre de ses adversaires, la majorité des députés aurait représenté dans les Cortès les principes de M. de Villuma.

La conduite du ministère dans cette circonstance a été très digne de remarque. Bien que les candidatures monarchiques perussent, en vertu de leur programme, *sécurité du trône d'Isabelle II*, les facilités du Pouvoir et les vœux même du gouvernement ont alléché de voir, dans le concours des hommes monarchiques aux élections, un mouvement factieux, un commencement d'insurrection catholique. Dans une circulaire que nous avons sous les yeux, le ministre de l'intérieur déclare qu'on ne peut tolérer l'expression publique de principes en vertu desquels les droits d'Isabelle II seraient bousculés. Il exhorte les chefs politiques à garantir la liberté des opinions, mais dans le cercle tracé par la loi constitutive de l'Etat et la souveraineté nationale, qui a choisi Isabelle II.

Nous croyons trouver dans ce langage et cette conduite un véritable esprit de coterie. Le cabinet Narvaez lui-même, au moment de la dissolution des Cortès, il y a deux mois, a proclamé que la réforme de la Constitution était une œuvre devenue nécessaire et à laquelle les Chambres futures appliqueraient leurs soins. Ces chambres seront donc à proprement parler *constituantes*. N'est-ce pas dans un pareil cas que la liberté la plus absolue doit être laissée aux partis? Si le Pouvoir influe le moins du monde, par des mesures oppressives et illégales, sur la formation du congrès électif, ne serait-on pas en droit d'arguer de fausse la représentation nationale, et d'illégitime la Constitution quelconque qui sortira de ses mains?

Nous voulons cependant faire une concession: admettons que l'exercice du droit électoral ne devint point attaquer la loi déjà reconnue qui assure la légitimité d'Isabelle II, en vertu du double principe de la souveraineté nationale et du droit héréditaire; en d'autres termes, admettons que pour déposer son vote dans l'urne, il faille reconnaître absolument qu'Isabelle est reine légitime, à l'exclusion de tout prétendant; eh bien! dans ce cas même, les monarchiques devraient jouir de toute la liberté des élections, car ils proclament la royauté d'Isabelle.

On dira que c'était là un mensonge; nous ne le croyons pas. Si les hommes formant le parti monarchique, en Espagne, étaient capables d'une pareille imposture, nous déclarons qu'à l'heure même ils cesseraient d'avoir nos sympathies. On peut être catholique, assurément; mais reconnaître la royauté d'Isabelle de la manière la plus formelle et la plus explicite, dans un pays où le serment ne s'explique point par la faction constitutionnelle;

mettre en tête de son programme cette déclaration de dévouement à la fille de Ferdinand VII, et travailler réellement au profit de D. Carlos, voilà une étonnante déshonorerait à nos yeux les carlistes. Il faut nous de répéter que les no ns mis en avant par le parti absolutiste, dans les élections, nous rassurent sur la loyauté de ce parti. Oui, M. de Viluma, le duc de Medina-Celi, d'Arjona, de Berrioz-bal, Bilanes, représentent une transaction au profit universel de l'Etat, en particulier au profit d'Isabelle, mais sans en excepter celui des carlistes, en tant que leurs intérêts s'accorderont avec l'intérêt de l'Etat; ils ne représentent en aucune façon une trahison.

Ajoutons, pour donner plus de poids à notre opinion, que la Cour, et particulièrement la reine Christine, ne semblent nullement partager la colère libérale contre le parti monarchique. On va jusqu'à dire, chose probablement fautive, qu'elle a tenté de constituer, il y a huit jours, un nouveau cabinet avec M. de Viluma, et qu'elle favorisait en Catalogne des débarquemens d'armes destinées à une insurrection carliste.

Nous le répétons, les nouvelles d'Espagne, depuis huit jours, présentent un caractère extraordinaire et digne de la plus sérieuse attention.

— Nous recevons d'un de nos amis d'Espagne une lettre intéressante, renfermant des renseignemens fort curieux. Dans des matières si délicates, où toute prévision est nécessairement incertaine, nous devons laisser à notre ami la responsabilité de ses opinions, déclarant néanmoins qu'elles nous inspirent une haute confiance :

« Madrid, 14 septembre. »

« Nous touchons à une de ces grandes époques où les peuples donnent des leçons aux parisiens : où les autorités constituées ne se suffisent plus à elles-mêmes, où au gouvernement ; où les lois inévitables croissent d'instant en instant. Les deux partis, dont l'un s'appelle monarchique ou monarchique religieux (on le nomme aussi absolutiste), et l'autre modéré, puis monarchique constitutionnel, luttent ensemble quoique avec des forces inégales. Le premier de ces partis est immense, calme, ami de l'ordre, et dans la généralité, dans la majorité sensée de ses membres, il est fort loin de tendre à la tyrannie ou au despotisme ; il n'abrite aucune idée de réaction, bien qu'il nourrisse l'idée de certaines réparations justes et praticables. Ce parti a fait les plus grands pas dans sa carrière actuelle. Il commença à respirer l'année dernière, et, dans sa seconde lutte, il a triomphé du parti parlementaire partout où il y a eu de la liberté, où l'on a été à l'abri des intrigues et des actes d'arbitraire qui signent chaque jour les journaux. Le parti modéré, voyant que l'opinion monarchique est victorieuse et va être représentée au Parlement, a inventé la distinction des partis légaux, appliquant ce titre à tout ce qui est purement constitutionnel, soit modéré, soit progressiste ou démocratique ; sans doute tout est légal, hélas ! de penser comme les monarchiques. Cette distinction a produit l'objet (*La Positiva*) déjà annoncé l'exclusion du sein de la représentation nationale les candidats du parti monarchique et particulièrement ceux de Navarre. Cette idée est irréalisable, elle est en contradiction manifeste avec la loi du pays, en contradiction avec tout droit public, avec le droit naturel et le droit des gens, mais enfin si l'on parvenait à repousser de leurs rangs, bien et légitimement acquis, les représentans d'une province qui partage toutes les charges publiques, obéit à la Constitution, paie ses impôts, envoie ses fils à l'armée, et a su d'ailleurs choisir dans son sein, pour leur donner sa confiance, les hommes les plus sensés, les plus honorables et les plus tolérans, ne serait-on pas autorisé à dire qu'on pousse cette province non seulement à la désobéissance, mais même à la rébellion ?

Où, ne croyez pas que l'indulgence dont je parle soit uniquement le fait de quelques journaux ; elle est partagée par des hommes de la situation. L'un de nos gouvernans a eu, il y a deux jours, une discussion fort animée quoique sans aigreur, avec un célèbre et recommandable personnage qui le réduisit à un honteux silence, après avoir entendu de sa bouche quelques paroles pleines de dépit. Il serait à souhaiter qu'on rendit publique la polémique engagée dans certains cercles sur le moyen qu'il y aurait à prendre pour neutraliser ou exercer la force monarchique ; tout le monde cependant ne connaît pas encore cette force, bien qu'elle se révèle peu à peu, à mesure que les hommes perdent de leur crédit aux yeux des soutiens les plus honorables de la situation présente. Je vous ai déjà parlé de M. Pidal en une autre occasion ; maintenant, je viens d'entendre dire à un homme bien placé pour le savoir que M. Mayans incline aux progressistes. Ce qui est certain, c'est qu'au milieu de cette confusion, MM. les modérés sont véritablement anéantis.

« Le *Globo*, le *Tiempo*, le *Castellano* et l'*Heraldo* poursuivent leur système d'alarmer le pays contre les monarchiques. On parle de désaccord survenu entre les ministres ; je viens de vous dire qu'on juge M. Mayans porté aux idées progressistes. Il est un point sur lequel les ministres sont unanimes, c'est leur résolution de traiter sévèrement les monarchiques. Je ne vous dis rien de ces arrêtés d'exil décrétés en plusieurs provinces, et sur lesquels le *Catalico* de ces jours passés vous a fidèlement renseigné.

« L'ascendant, la force légale et pacifique du parti monarchique s'accroît chaque jour, à proportion du discrédit où tombent les parlementaires. Je sais pertinemment que de célèbres personnages qu'on a constamment vu jusqu'ici défendre le gouvernement représentatif, soutiennent maintenant des polémiques animées contre cet ordre de choses ; peut-être le jour n'est-il pas éloigné où ces hommes deviendront les défenseurs avoués des principes dont on prétend bannir la représentation et l'expression publique, et ce qui appartenait à connaître ainsi, à force de dénigrement. Je répète que

je ne vous dis rien dont je ne sois certain ; les journaux vous apprendront ce que je passe sous silence.

« Je ne puis vous assurer que le gouvernement est extrêmement mécontent du résultat des élections dans plusieurs provinces. M. Pidal en a perdu la tranquillité, au point de n'en pouvoir parler sans s'échauffer outre mesure ; on ne dirait certainement pas que c'est le même M. Pidal qui, dans une solennelle occasion, n'osa se charger, pour servir son parti, de former un cabinet. Ainsi vont les choses : nous en sommes venus au point de ne plus savoir quels sont les modérés, ni ce que c'est que la modération. Cette modération manque en tout : dans les idées, dans les discours et dans les actes. »

AUTRICHE.

— Leurs Majestés impériales et royales d'Autriche sont arrivées le 5 septembre à Trieste. Des estafettes y avaient annoncé la prochaine arrivée du grand duc de Toscane, du roi de Naples et du cardinal Lambruschini. Le duc de Modène y était arrivé la veille, et l'on attend encore l'arrivée du roi de Sardaigne où de quelqu'un de sa cour. Il paraît certain que dans cette auguste réunion, que l'on pourrait qualifier de congrès royal, il sera pris des mesures unanimes pour la répression des attentats de la Jeune-Italie. De nombreux documents ont été réunis où se dévoilent les criminels projets de cette association conspiratrice, dont le chef, Mazzini, dirige les mouvemens et compromet impunément la tranquillité publique dans toute l'Italie. Il faut espérer que la réunion des souverains présents dans nos murs aura trouvé le moyen de contenir les coupables efforts de ce Catilina de notre époque.

SUÈDE.

— On écrit de Stockholm, 31 août : « La question de la représentation nationale est résolue de la manière dont on l'avait prévue. La noblesse et le clergé l'ont rejetée à une immense majorité, tandis que la bourgeoisie et l'ordre des paysans l'acceptaient presque par acclamation. Ce dernier ordre l'a aussitôt fait porter par une députation aux autres ordres, en les sommant de se réunir à lui. Son adresse avait quelque chose de fanfaron qui n'a pas réussi à les amener à quelque proposition conciliatrice. Dès le même soir, les membres des minorités dans les deux premiers ordres se sont réunis dans la salle de la Bourse, au nombre d'environ deux cents, pour aviser aux moyens de se relever de leur défaite. Le comte d'Aulcrschward (du nom et de la famille de Passassin de Gustave III), qui présidait l'assemblée, a proposé la nomination d'un comité qui serait chargé d'élaborer, dans le même sens et le même projet rejeté, un projet nouveau pour être présenté aux Etats dans la forme constitutionnelle. Cependant le rédacteur du principal journal de Stockholm, Lars-Bjorka, ayant fait remarquer la nécessité d'employer aussi au succès de leur opposition des moyens extérieurs, le président crut devoir protester contre l'emploi de ces moyens, ce qui obligea le journaliste de déclarer que sous cette expression il n'avait entendu que l'action régulière de la presse sur l'opinion publique. Une réunion postérieure fut résolue pour s'occuper du choix du comité proposé. En attendant, il y a eu dans les soirées du 29 et du 30 quelques mouvemens partiels mais sans portée. »

AMÉRIQUE.

Découverte importante.— Le *Cincinnati Commercial* rapporte qu'un habitant de cette ville vient d'inventer un nouveau système d'éclairage qui surpasse celui de Bude. Aussitôt qu'on pourra obtenir une patente, il sera employé à Cincinnati. Une lampe placée à 200 pied de hauteur éclairera toute la ville. Son éclat est celui du soleil de midi, et les frais sont moindres que ceux de tout autre système. L'éclairage de la ville entière ne coûtera que \$3000 par an.

LES ORIGINAUX.

Suite et fin.

On passa ensuite dans le salon, où l'on servit le café et les glaces. Suivant un usage que M. Raily avait sans doute rapporté de Moscou, plusieurs tables étaient couvertes de bijoux, d'objets précieux, de brillantes bagatelles, recueillis dans les divers pays qu'il avait parcourus, ce qui donnait à cette pièce plutôt l'aspect d'une boutique à l'enchère que d'un appartement de bonne compagnie. Un nombreux orchestre se mit en devoir d'exécuter un concert ; mais la musique ne put parvenir à combattre la gêne et l'ennui qui s'étaient impatronisés dans ces salons. A neuf heures on avait quitté la table, avant dix heures presque tous ces nobles hôtes avaient quitté M. Raily.

Dans un salon écarté, quelques tables de wisih étaient dressées qui occupèrent les plus embarrassés de leur contenance. Un petit groupe entourait un vieillard d'une assez belle taille, droit encore. C'était M. O'Beary, qui naguère avait passé pour le premier, et était probablement le plus ancien joueur de l'Europe. M. O'Beary avait fait du jeu l'occupation de sa vie, sa profession ; il en avait vécu et en vivait encore. Il prenait plaisir à raconter quelques unes de ses aventures de jeu, et y mettait le plus désespérant accent irlandais qui fût jamais ; en voici une entre autres :

— Depuis longtemps, nous dit-il, le duc de IL... désirait jouer avec moi ; je ne me fis pas prier pour lui procurer cette petite satisfaction. Il choisit le piquet. Nous commençâmes la partie à neuf heures du

soir, et le lendemain, quand le soleil parut, je gagnais à sa seigneurie plus d'or que son père n'en avait amassé dans son gouvernement général de l'Inde. Après le dernier coup, qui était d'une somme énorme, et qu'il perdit encore, le duc me dit :

—Monsieur O'Bearn, je doute que ma fortune entière puisse vous payer ce que je perds, je vais vous envoyer mon intendant, qui vous remettra les titres de mes propriétés.

—Très-bien, milord, ces paroles sont d'un homme d'honneur ; mais, ne croyez pas que je me laisse gagner en procédés. Il ne sera pas dit que j'aurai réduit à la besace un des plus beaux noms de notre chambre haute. Comme il n'est pas juste non plus que j'aie passé une nuit blanche sans résultat, ce qui est peu ma coutume, permettez que je fasse venir un prêtre et un notaire. Devant le prêtre, vous allez jurer que vous ne toucherez jamais une carte de votre vie, et le notaire dressera un acte par lequel vous me constituerez une rente viagère de mille livres sterling.

—Je n'ai pas besoin de dire, ajoutait le vieux joueur, que ces conditions furent acceptées et religieusement remplies. Jamais, depuis lors, le duc de H... n'a joué, et voici cinquante ans que je touche scrupuleusement les arrérages de ma rente.

Un autre trait, que nous contait ce vétéran du tapis vert, n'était pas moins caractéristique :—Peu de tems avant la révolution, continua M. O'Bearn, je me trouvais à Paris. Comme de coutume, j'étais logé à l'hôtel d'Angleterre. On y jouait à cette époque assez gros jeu. Le soir de mon arrivée, je descendis au salon. Les tables étaient dressées : je m'assieds près de l'une. Deux messieurs jouaient au piquet. Le jeune duc de Grammont, qui était alors le roi de la mode, vint s'asseoir précisément en face de moi. Il me regarde, et se prend tout à coup à dire, avec ou sans intention :

—On nous parle beaucoup des Anglais, qui risquent des sommes énormes, soit au jeu, soit dans les paris. Ici nous n'en voyons jamais, de ces Anglais-là.

Je ne réponds rien. Quelques instans après un coup douteux se présente.—Je parierais bien pour Monsieur, dit le duc en désignant un des joueurs.

—Et moi, dis-je aussitôt en montrant l'autre, je parie pour Monsieur quatre mille livres sterling (100 mille francs).

—Combien avez-vous dit, Monsieur ?—J'ai dit quatre mille livres sterling.

Le duc, après s'être ainsi avancé, ne pouvant pas reculer.—C'est tenu, Monsieur, me répondit-il.

Le coup se joue. Le duc perd. Il se lève et vient à moi :—Milord ? me dit-il...—Je ne suis point milord, je suis master O'Bearn. Que souhaitez-vous ?—Je ne pourrai peut-être pas vous payer sur le champ une somme aussi considérable ?—C'est assez, Monsieur ; je vous accorde tout le tems que vous voudrez. Mais sachez que, quand je joue, j'ai toujours de l'argent dans ma valise.

Peu de tems après il me paya, et fut sans doute un peu moins prompt à parler sur les Anglais. Quant à moi, j'ai toujours été enchanté d'avoir donné une bonne leçon à ce petit duc de Grammont.

Cependant, les tables de jeu furent bientôt abandonnées. Le petit nombre d'auditeurs qui s'était groupé autour de M. O'Bearn prit congé sous divers prétextes. Nous nous échappâmes inaperçus, nous demandant comment on pouvait prodiguer tant de peine et dépenser tant d'argent pour arriver à un résultat aussi complètement nul. Chaque convive avait eu l'air de se demander avant, pendant et après le repas : Comment et pourquoi nous sommes ici ?

—Eh bien ! me dit mon ami, l'as-tu deviné ? cet homme dont l'opulence étonne ? Ici même où tout est luxe et somptuosité, cet homme est un joueur. Nous avons encore en Angleterre quelques échantillons de ces caractères du siècle dernier. Depuis que Charles II. avait légué à son peuple le funeste engouement du jeu, être joueur était une position pour ainsi dire avouée. Tu connais tout ce qu'en a dit de la jeunesse du prince de Galles, et de sa passion pour le jeu qui eut pour lui de si terribles conséquences. La plus déplorable fut de grouper autour de sa personne royale des gens qu'on eût à peine osé saluer hors des salons de Carlton-House. De ce nombre était M. Raily et son convive O'Bearn. Ces Messieurs, après les tournée qu'ils faisaient chaque année en Angleterre, aussi régulièrement que les magistrats à chaque session, prenaient d'ordinaire leur essor pour leurs tournées européennes. C'est ce que fit M. Raily depuis longues années. Né à Bath, il passa d'abord de sa ville natale aux capitales des trois royaumes, puis à celles des autres peuples. Il a su les exploiter toutes fort heureusement. En ce moment il revient de Russie. Il en a rapporté ces monceaux de vaisselle plates de diamans, de bijoux, qui le font ressembler à un joueur, et de plus, assure-t-on, un crédit d'un million de florins chez le banquier Amf-

tein. Son luxe écrase, tu le vois, les plus opulens. On dirait qu'il veut en faire oublier l'origine. Aussi prise-t-il au plus haut point les titres et qualités chez ses convives ? Un duc assis à sa table le fait épanouir (paise, une excellence le ravit, une altesse royale le met au comble du bonheur. Si Pétiquette permettait aux majestés d'y venir, il en perdrait, je crois, la raison. En vérité, tout cela est fabuleux. Puisse M. Raily ne pas justifier tôt ou tard le proverbe anglais qui dit : "Celui qui veut faire fortune dans un mois est ordinairement pendu la première semaine !"

Étranges vicissitudes du jeu ! Trois ans ne s'étaient pas écoulés que je trouvai M. Raily à Paris. Toute cette opulence s'était évanouie : aux brillantes illusions d'un moment avait succédé la plus sombre réalité. Un jour il se présenta chez moi, non plus avec cet aplomb que donne la fortune, mais avec l'air humble d'un solliciteur à jeun. A mes premières questions sur sa vie à Paris, il me répondit, sans périphrases et sans détour : "Je n'ai plus rien : meubles, argenterie, diamans, votre infernal salon des étrangers a tout englouti."

Il décrivit alors avec désespoir ces révolutions du sort, si communes pourtant dans la vie d'un joueur. J'ai tout épuisé, dit-il, en terminant. Voyez-vous ce bracelet ? ce sont les cheveux de ma femme bien-aimée ; il eût suivi le reste si vos prêteurs sur gages eussent voulu m'en donner un écu."

—Eh ! M. Raily, pourquoi ne vous adressez-vous à toutes ces illustrations que vous traitiez si magnifiquement à Vienne ?—Je l'ai fait, je n'ai reçu aucune réponse."

Peu d'années après, je sus que cet homme, dont le faste avait étonné Vienne, même à l'époque du congrès, et chez qui les rois avaient mangé, était mort de faim. Le comte DE LAGARDE.

PHRÉNOLOGIE MORALE en opposition à la doctrine phrénologique de Broussais, par J.-B.-F. SERRURIER, M. D., secrétaire général de la société de médecine pratique de Paris, membre de diverses académies et sociétés savantes, 1 vol. in-8o de 453 p. Paris, chez Dentu, libraire, Palais-Royal, galerie vitrée.

On se conviendrait de l'importance du sujet qui est traité dans ce livre, lorsqu'on saura que la doctrine phrénologique de Broussais n'est autre chose que le plus abject et le plus absurde matérialisme qui aient jamais paru dans le monde, même chez les idolâtres. Rendre à l'homme le principe moteur qui le rend intelligent et libre, lui restituer ce rayon de la divinité que nous appelons l'âme, en sapant dans ses fondemens le soi-disant système de Broussais, voilà la tâche entreprise par M. Serrurier. Il n'a point été au-dessous d'un si beau projet, et il l'a traité avec science et avec foi. Nous ne pouvons entrer dans de longs développemens pour montrer la légitimité de notre éloge pour le livre, et de notre estime pour l'auteur. Nous nous contenterons de citer ces quelques lignes : "Ainsi, Dieu aurait intentionnellement, avec préméditation, créé, en grande majorité, des hommes pour déchoir impunément, par son dessein et son ordre, la terre et leurs semblables. L'instinct du bien serait un malheur, car il ne servirait qu'à se distinguer du mal, sans pouvoir l'empêcher, ni même le combattre raisonnablement, puisqu'on le représente comme ce que nous nommerions phrénologiquement une indispensabilité, une irrésistibilité. La vertu serait une miséricorde, une absurdité ; ses exemples seraient toujours inutiles et perdus ; son prosélytisme serait chose impossible, tous ceux qu'elle voudrait attirer à elle devraient invinciblement subir leurs instincts que rien ne peut ni modifier ni vaincre."

Selon Broussais, il n'y a donc ni bien ni mal, ni vice ni vertu. L'auteur fait ressortir une preuve qui, à elle seule, à notre avis, suffirait pour renverser le système de Broussais et consorts. La voici en deux mots qui n'admettent point de réplique : On parvient quelquefois à arracher aux habitudes les plus criminelles les malheureux qui s'y étaient livrés. A quoi faut-il attribuer ce changement ? De deux choses l'une ; ou bien il s'est opéré, dans cette organisation irrésistiblement entraînée au vol, un revirement physique, une métamorphose de ce crâne, naguère si parfaitement organisé pour le vol, en un crâne tout à coup organisé pour la vertu, ou bien c'est sa volonté intellectuelle, son âme enfin, douée du libre arbitre, qui a laissé le mal pour embrasser le bien. De quel côté est la merveille ? C'est par des arguments de ce genre que M. Serrurier presse, en lace son antagoniste, et ne le quitte qu'après l'avoir jeté haletant à ses pieds.

L'ouvrage de M. Serrurier est une bonne œuvre, et peut dessiller les yeux de tout lecteur impartial que le philosophisme matériel, immoral, antisocial de Broussais aurait pu aveugler. Mais comment peut-on se laisser séduire par des doctrines aussi ridicules que désastreuses ? Écoutez M. Serrurier : ".....Nous remarquons que le temps fait bientôt justice de ces erreurs, telles spécieuses qu'elles aient pu paraître à un certain nombre de partisans qui n'adoptent, en général, les idées les plus erronées ou les plus abstraites que pour avoir l'air de comprendre ce qu'il leur serait difficile d'expliquer." Ah ! M. Serrurier, que vous connaissez bien le cœur humain !